

Chers Sympathisants « Bises de Clowns »

Le métier de clown en établissement de soins est enfin reconnu par la loi, depuis le 9 septembre 2015 ; grâce à la parution d'un décret au Journal Officiel. Ce décret reconnaît le parcours de formation des comédiens et le diplôme de « clown hospitalier » qui le valide.

Les 10 clowns professionnels, rémunérés par « Bises de Clowns » n'ont pas attendu ce décret pour suivre des programmes de formation. Ils participent à 4 week-ends par an d'atelier de formation permanente et en septembre, ils se sont retrouvés pour la troisième fois pour l'année 2015.



Il ne suffit pas de mettre un nez rouge pour ouvrir « une fenêtre sur l'imaginaire » des enfants, des polyhandicapés et des personnes âgées fragilisées.

Depuis mai 2015, nos clowns sont heureux d'intervenir dans un nouvel établissement : « Rose de Noël » EHPAD de Six-Fours les Plages, auprès de résidents atteints d'Alzheimer.



Si vous souhaitez nous **AIDER** et **PARTICIPER**

- **REJOIGNEZ NOUS** dans la Grande-Aventure : Paquets/cadeaux à « Maison du Monde » sur La Garde en vous inscrivant : <http://mdm-pc.eklablog.com>
- à « Jouets-Clubs » sur Hyères, en vous inscrivant : <http://joueclub.eklablog.com>

-Faites **un DON** (ce don ouvre droit à une réduction d'impôt)

- Par chèque : à Bises de Clowns 449 avenue Edouard Herriot 83200 Toulon.

MERCI !!!!

notre nouveau site internet : www.bisesdeclowns.org